

Communiqué de presse
Bruxelles, le 28 avril 2018 (17h40)

INFORMATION REGLEMENTEE (AR 14.11.2007)

LE CERTIFICAT FONCIER
Société Anonyme
Avenue des Arts, 58
1000 Bruxelles

ASSEMBLEES ANNUELLES D'INFORMATION

Les assemblées annuelles d'information sur les certificats se tiendront au Stanhope Hotel, rue du Commerce, 9 à 1000 Bruxelles

Il est rappelé qu'en ce qui concerne les émissions publiques, ces assemblées auront lieu à la date et heures suivantes :

Date	Emission	Heure
Mercredi 2 mai 2018	Certificats de placement immobilier Woluwe Extension	10.30 h
	Certificats de placement immobilier Woluwe Shopping Center	14.00 h

Il est rappelé que les statuts des certificats prévoient que tout titulaire de certificat, sur production d'une preuve de propriété ou d'un certificat de dépôt dans une banque belge, pourra assister à l'assemblée

Le rapport de la gérante de la société interne et les comptes de l'exercice 2017 ainsi que le rapport aux titulaires de certificats des deux émissions précitées, peuvent être demandés auprès de ING Belgique (tél. 02/547.68.02, fax 02/547.20.89, e-mail: thierry.lavallee@ing.be) et auprès du siège de la S.A. Le Certificat Foncier (02/609.68.20). Ces documents et les informations historiques de chacune des opérations de certificat sont accessibles sur le site internet : <http://www.agrealestate.eu/fr/investment/Pages/Certificats-immobiliers.aspx>.